
Les investissements directs étrangers en Arabie Saoudite. (Etat des lieux en 2014)

Résumé

Avec un stock de 200 Md USD, soit 27 % du PIB, l'Arabie Saoudite est le premier pays récipiendaire d'investissements directs étrangers dans la région. Ce chiffre est à comparer à celui des IDE saoudiens à l'étranger qui ne s'élève qu'à 30 Md USD. Globalement, l'Arabie Saoudite se positionne en 26^{ème} position dans le classement mondial, avec une part de 0,9 % du stock d'IDE dans le monde. Il s'agit d'un mouvement relativement récent : les flux d'IDE étaient pratiquement nuls voire négatifs avant le début des années 2000, le décollage n'ayant été observé qu'à partir de 2005. Après un pic en 2010 (28 Md USD), les flux entrants ont, toutefois, tendance à se tasser (seulement 13 Md en 2013). Indépendamment des perspectives à moyen-long terme de l'économie saoudienne, cette arrivée de nouveaux flux est à mettre en lien avec la politique d'ouverture des autorités saoudiennes et la création d'une structure dédiée. La France, avec un stock d'IDE de 15 Md USD se situerait au 3^{ème} rang derrière les Etats-Unis et le Koweït.

Les investissements directs étrangers

1. Le développement des IDE est relativement récent.

Le stock d'IDE en Arabie Saoudite était en 2013 de 200 Md USD, contre 21 Md USD en 1990, 17 Md en 2000 et 33 Md en 2005. En d'autres termes, ce stock aura été multiplié par 6 au cours des 8 dernières années. Le Royaume, avec 0,9 % du stock mondial d'IDE (26^{ème} rang dans le monde) est donc le premier pays récipiendaire de la zone du CCEAG, devançant largement les Emirats Arabes Unis (80 Md) et le Qatar (40 Md). Cette prédominance s'accroît. En 2013, les flux entrants représentaient 27 % de ceux en direction de l'ensemble des pays arabes, avec 12 Md USD.

Ce point d'inflexion, en 2005, correspond à la création d'une structure dédiée, la Saudi General Investment Authority (SAGIA) et, plus généralement, aux efforts déployés par les autorités en prolongement de l'accession à l'OMC. On notera, à cet égard, la remontée de l'Arabie Saoudite dans le classement Doing Business de la Banque Mondiale, passant du 38^{ème} rang en 2005, au 22^{ème} en 2013, même si des points négatifs subsistent, dans l'application des contrats et dans les modalités de création de nouvelles sociétés, par exemple.

2. Un cadre juridique rénové.

Les conséquences de l'accession du Royaume à l'OMC et le désengagement de l'Etat dans l'économie sont de nature à attirer davantage d'IDE. Cette évolution se traduit, par exemple, dans la mise en concession de services publics marchands (dessalement d'eau de mer, génération d'électricité, traitement et distribution d'eau...), l'ouverture aux investisseurs étrangers de l'amont gazier et l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques (télécommunications, mines, transport aérien...).

Les investisseurs étrangers sont dorénavant traités de la même façon que les investisseurs nationaux pour l'accès aux aides publiques : prêts à taux nul du Saudi Industrial Development Fund, exemption totale de droits de douanes sur certains intrants, mise à disposition de terrains à des tarifs préférentiels, mise en place, dans certains cas, de protections tarifaires.

L'Arabie Saoudite a signé des conventions bilatérales sur l'encouragement et la protection des investissements avec la France et plusieurs autres pays européens ainsi que des accords de non double imposition avec plusieurs pays, dont la France, restée longtemps le seul pays dans ce cas.

3. La France est, selon les sources saoudiennes, le troisième pourvoyeur d'IDE.

Le nombre de pays pourvoyeurs d'IDE est relativement limité, les 10 premiers détenant, en cumulé, 70 % des investissements. On notera que si la réorientation des flux commerciaux vers et en provenance des pays émergents d'Asie est prégnante, il n'en va pas de même au niveau des IDE. Seuls deux pays asiatiques figurent dans le classement des 10 premiers investisseurs, le Japon au 5^{ème} rang (14 Md USD) et la Chine au 7^{ième} (9 Md). Aux côtés des investisseurs du CCEAG - Koweït au second rang (16 Md), les EAU au 6^{ième} (12 Md) et Bahreïn au 8^{ème} (8 Md), figurent les investisseurs occidentaux : les Etats Unis au premier rang (23 Md), la France au 3^{ème} (15 Md), l'Allemagne au 8^{ème} (8 Md), le Royaume Uni au 9^{ème} (7 Md) et les Pays-Bas au 10^{ème} (6 Md).

On notera que la France ne fait son apparition au troisième rang des pourvoyeurs d'IDE qu'en 2010 qui constituait une année record avec un flux en provenance de France de près de 10 Md USD sur un total de 38 Md USD (sources saoudiennes reprises par la CNUCED). Ce qui doit correspondre à l'investissement de Total dans SATORP.

4. Le secteur de l'industrie est privilégié par les investisseurs étrangers.

L'industrie, *largo sensu* (y compris le raffinage et la pétrochimie), figure au premier rang des secteurs faisant l'objet d'IDE avec 27 %. Viennent ensuite : l'immobilier réservé aux investisseurs arabes (24 %), la construction (17 %), les services financiers (8 %), les transports et télécommunications (7 %), le commerce (6 %), la production d'électricité et d'eau (3 %), les mines et l'amont pétrolier et gazier (3 %).

Ceci posé, on peut penser que cette répartition sectorielle, qui date de 2011, est appelée à être substantiellement modifiée à moyen terme, au profit, par exemple, de l'énergie.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.